

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10020 . Société : RAN .

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : AZZOURI HACHIMI HY HAFID

Date de naissance : 06.05.1960 .

Adresse : Bous Sefra CASA .

Tél. : 06 61 32 96 69 . Total des frais engagés : 170.00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07.05.2013 .

Nom et prénom du malade : NADIA ALAÏD HACHIMI . Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : trouble de cycle .

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca . Le : 06/05/2013

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/05/23	G + Fcl		5000 Fcfa	RE:0010510610003 FACADE INPE:101071801

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTIQUE DOCTEUR EN PHARMACIE 123 15, Av. des Phares Casablanca	02/05/23	270,00 Dhs

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		MONTANTS DES SOINS
	D 00000000 35533411	G 00000000 11433553		DATE DU DEVIS
	B 55533411			DATE DE L'EXECUTION
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Afaf BENJELLOUN
Gynécologue - Obstétricien

Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca
Ancienne Interne du CHU Ibn Rochd
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris



الدكتورة عفاف بنجلون
اختصاصية في أمراض النساء والولادة

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى ابن رشد
طبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

Casablanca le 02/05/123 الدار البيضاء في

elle NADA ALAoui Hachimi

facture

G 200DH

Fch 300DH

Total 500DH

Dr AFAF BENJELLOUN
GYNECOLOGUE - OBSTETRICIEN
185 Bd Zerkouni, Résidence Zerkouni - Casablanca - 20330
Tél : 05 22 25 18 60 / 05 22 25 18 61 - Fax : 05 22 25 77 02 - E-mail : benjellounafaf@yahoo.fr
البريد الإلكتروني : benjellounafaf@yahoo.fr

Docteur Afaf BENJELLOUN
Gynécologue - Obstétricien

Diplômée de la faculté de médecine
de casablanca
Ancienne Interne du CHU Ibn Rochd
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris



الدكتورة عفاف بنجلون

اختصاصية في أمراض النساء والولادة

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
طبيبة داخلية سابقا بمستشفى ابن رشد
طبيبة داخلية سابقا بمستشفيات باريس

Casablanca le

٢٥/٥/٢٠

الدار البيضاء في

270,00

للمدة

١٤/٦/٣



Sous
l'acide

F. AFAF BENJELLOUN
GYNÉCOLOGUE OBSTÉTRICIEN
praticienne à Casablanca
0522 25 18 60 / 0522 25 18 61

PHARMACEUTIQUE
Hicham Abdoulla
125 Bd. Hay Rifaï
Doktora de Zerkouni
Casablanca
1010 00 09 05
125 Bd. Hay Rifaï
Doktora de Zerkouni
Casablanca
1010 00 09 05

PROPERIOD®
Vitek Agnus-Castus 12mg

précision avancée

9 111255 870318

©



DOCUMENT

بني، إقامة الزرقطوني - شقة 2 - الطابق الثاني - المعاريف - الدار البيضاء 10330
185, Bd. Zerkouni, Résidence Zerkouni - Appt 2 - 2^{me}étage - Maarif - Casablanca
Tél. : 05 22 25 18 60 / 05 22 25 18 61 - الهاتف : Fax : 05 22 25 77 02 - E-mail : benjellounafa@

Patente : 35760632 - IF : 14403174 - ICE : 00165106100003

Docteur Afaf BENJELLOUN
Gynécologue - Obstétricien

Diplômée de la faculté de médecine
de casablanca
Ancienne Interne du CHU Ibn Rochd
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris



الدكتورة عفاف بنجلون
اختصاصية في أمراض النساء والولادة

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
طبيبة داخلية سابقا بمستشفى ابن رشد
طبيبة داخلية سابقا بمستشفيات باريس

Casablanca le 02-5-2023 الدار البيضاء في :

M Nafa Alor Bach

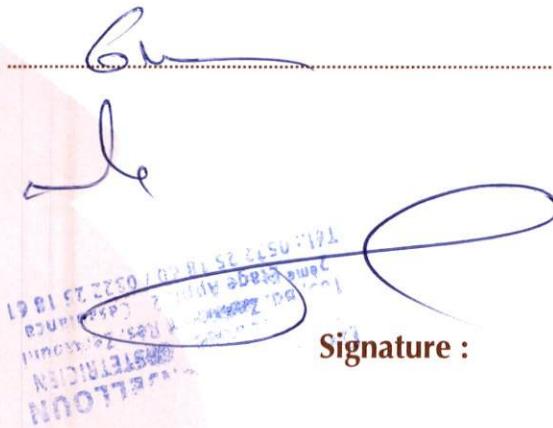
ÉCHOGRAPHIE PELVIENNE

Utérus de taille et de structure normale

Ligne de vacuité : Vue du fond

Endomètre épaisse à 6 mm

Ovaires : d'allure



Signature :

